

Assemblée générale du Ski-club Eclair du 6 novembre 2015

Martigny-Croix, salle du Genépi – 19h30

Comité :

Président :	Marcel De Cristofaro
Vice-Président :	Bertrand Rouiller
Caissière :	Sylvie Rossoz
Membre/resp. juniors :	Johann Delasoie
Secrétaire :	Valérie Moulin

Ordre du jour :

1. Contrôle des présences
2. Approbation du PV de l'AG 2014
3. Lecture et approbation des comptes de l'exercice 2014/2015
4. Rapport des vérificateurs de comptes
5. Rapport des sorties juniors
6. Rapport du président
7. Réélection ou remplacement du comité
8. Réélection ou remplacement des vérificateurs de comptes
9. Programme de la saison 2015/2016
10. Admissions/démissions
11. Divers

A 19h35, notre Président Marcel De Cristofaro, déclare ouverte la 86^{ème} assemblée générale du ski-club Eclair, par un mot de bienvenue aux 20 membres présents, ainsi qu'au comité présent au complet.

1. Lecture de l'ordre du jour et contrôle des présences

Le président se réjouit de la présence d'Ulysse Saudan et de Gilbert Rama, membres d'honneur. Il annonce ensuite qu'un certain nombre de membres se sont excusés et les en remercie. Il s'agit de : Pfister Suzanne et Alexandre – Maret Jean-Christophe – Aigroz Jacques – Saudan Loris – Cavin André – Famille Giroud Vincent – Famille Viglino Patrick – Petoud Albert – Guex Marie-José – Delasoie Joelle – Rouiller Flavien – Voutaz Christel – Rouiller Alexandra – Famille Rouiller Jérôme – Famille Lattion Bertrand – Moulin Régis.

Marcel demande si quelqu'un souhaite modifier l'ordre du jour. Personne ne se manifestant, ce dernier est donc accepté à l'unanimité par les membres présents.

2. Approbation du PV de l'AG 2014

La parole est donnée à la secrétaire qui demande aux membres présents à l'assemblée si l'un d'entre eux désire que le PV de l'AG 2014 soit lu. Aucun membre présent ne se manifeste. Le PV de l'AG 2014 est approuvé à l'unanimité.

3. Lecture et approbation des comptes de l'exercice 2014/2015

Recettes : 7304.40

Dépenses : 7054.20

Bénéfice : 250.20

Vous pourrez consulter ces chiffres et les comptes en général dans le classeur mis à disposition après l'assemblée pour ceux qui le désirent.

En réalité, suite à un petit malentendu avec la commune, les subsides communaux pour le club, qui s'élèvent à 1500.-, n'avaient pas été encore versés au moment de la clôture des comptes, ce qui fait qu'ils n'apparaissent pas dans le décompte final. Ces subsides ont été payés tout dernièrement, ce qui signifie que le bénéfice réel pour cette année 2014-2015 s'élèverait en réalité à 1750,20.

Les RECETTES se répartissent de la manière suivante

Cotisations : 6975.-, soit le même montant que l'année dernière moins 60.- ; il faut remarquer que ce montant reste relativement stable depuis 5 ans (en 2009-2010, c'était 7025, soit une différence seulement de 50.-), et ce, même si on a perdu quelques membres.

Sorties juniors : 329.40 ; mais ce bénéfice a été en grande partie utilisé pour offrir un souper de remerciements aux différents moniteurs bénévoles de ces sorties.

Le bénéfice de cette année est donc à mettre sur le compte de DEPENSES moins importantes que l'année dernière :

1. La sortie **2 jours à Gressonay** n'a coûté au club que 790,75, soit 26.35 par participant (30), contre 1245.- l'année dernière d'avant à Zermatt alors qu'il y avait 5 participants de moins.
2. La première **sortie à Bettmeralp** a coûté 696.-, soit le transport en car, et la verrée.
3. La 2^{ème} **sortie à Pila** a coûté 1122,37, soit le transport, la verrée ainsi que l'abonnement pour remercier le chauffeur qui était reparti chercher les skis de Marlène ;
4. Les autres sorties ont été annulées, ce qui explique en grande partie le bénéfice de cette année.
5. Le **concours** nous coûte 1739,65, soit 300.- de moins que l'année dernière; cela s'explique par un petit bénéfice en plus au bar, même si ce n'est pas un gros montant, soit un peu plus de 840.-. C'est toujours la plus grosse dépense du club, les charges principales étant les 500.- à ESF pour l'organisation de la course, la gravure des coupes pour près de 742.-, le karaoké à 500.- et la bolo pour les pâtes pour 255.-

6. Enfin, la **sortie d'été** a coûté 223.10, soit moins de 10.- par membre adulte, et il y avait encore une vingtaine d'enfants.
7. **Les divers** représentent un excédent de dépenses de 2315,40; outre les frais d'impôts, internet et d'assurances, etc... les charges principales sont la brisolée pour 500.- déduction faite évidemment de la participation demandée, et le souper du comité en septembre, qui nous a coûté 460.-. Comme le prix demandé pour la brisolée a passablement augmenté, le comité a décidé d'augmenter votre participation de 15 à 20.- pour l'année 2015/16.

Dernière remarque : nous avons complètement clôturé nos comptes à l'UBS, et décidé de n'ouvrir qu'un seul compte à la Raiffesen.

Fortune

En conclusion, la fortune du club s'élève au 1^{er} novembre 2015 à 28'315.94.-

Les vérificateurs de comptes demande au responsable juniors de simplifier les décomptes des sorties. Ils seront donc ajustés pour l'année à venir.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

4. Rapport des vérificateurs de comptes

Ariane Pont est invitée à présenter le rapport des vérificateurs de comptes, M Pierre-Yves Guex et elle-même. Ces derniers déclarent accepter les comptes tels que présentés. Ils sont remerciés par les applaudissements de l'assemblée. Les vérificateurs remercient notre caissière, Sylvie, pour son travail.

Les comptes 2014/2015 sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

5. Rapport sorties juniors

Sur le 4 sorties agendées, les 3 premières ont eu lieu et la dernière a été annulée par manque de participants.

- 24 enfants aux 2 premières sorties
- 6 enfants et 3 moniteurs à la sortie du 7 février à Savoleyre, malheureusement tombée le jour du tournoi de foot en salle de la Combe

Beau temps pour chaque sortie.

Pour l'état des pistes : merci aux canons à neige, pistes très dures le 13 décembre à Verbier, puis superbes conditions avec de la neige poudreuse lors des deux autres sorties. 2 groupes se sont même aventurés sur les pentes du Mont Gelé.

Aucune blessure à déclarer.

L'ambiance a été très bonne lors de chaque sortie. Un recadrage a toutefois été nécessaire sur le comportement de quelques enfants au restaurant. Ce qui a conduit à l'élaboration de la Charte des sorties juniors. Ceci afin de régler le sort des enfants qui ne respectent pas les règles avant que nous n'ayons plus de moniteurs pour les sorties.

J'ai toujours autant besoin de moniteurs afin que ces sorties juniors perdurent. L'ambiance y est excellente et conviviale. Je vous encourage donc à prendre contact avec moi pour participer à ces sorties afin que celle-ci puisse continuer à avoir lieu et ce avec un encadrement optimal. D'autant plus que les moniteurs sont invités en fin de saison à une soirée pour les remercier de leur engagement. Je les remercie encore une fois ce soir pour leur dévouement et leur collaboration.

Johann

Le président s'adresse aux jeunes présents dans la salle et leur annonce qu'ils sont les bienvenues dès 16 ans en tant que moniteurs juniors. Même plus jeune sont bienvenues en tant qu'accompagnants (ils accompagneront un groupe avec un autre adulte).

6. Rapport du Président

En premier lieu je voudrais au nom de toute notre société remercier Yvan pour son travail qui est de tenir à jour notre site internet.

Une fois de plus avec les membres actifs nous avons passé une bonne saison dans la bonne humeur et la franche camaraderie habituelle. Même lors de notre sortie de deux jours très venteuse.

La sortie d'été a été belle avec une quarantaine de participants qui se sont régalés malgré l'interdiction de faire du feu, ce qui a valu l'annulation du cochon de lait.

Les comptes sont bons et la caisse du club en bonne santé comme vous l'a dit Sylvie, ceci entre autre grâce à la Commune qui continue à nous verser des subsides et contribue aux frais de nos sorties juniors. Merci à eux.

En ce qui me concerne c'est la dernière fois que je dirige l'AG de notre club. Je jette donc un regard furtif sur le passé. En 1999 je participais en tant qu'observateur aux assemblées pour reprendre le ski scolaire derrière Jérôme. Depuis 2000 j'étais officiellement membre du comité et vice-président. En 2005 c'est après une AG extraordinaire que j'ai accepté de prendre la présidence du club. Bien quelques années plus tard je me dis que je pense avoir été digne de votre confiance. Nous avons obtenu, depuis, de la commune un local qui nous rend bien service. Nous avons aussi obtenu des subsides et une participation aux sorties de nos juniors, ce qui financièrement n'est pas négligeable pour la bonne santé de notre caisse. On a recommencé les sorties des 2 jours avec assez de succès. On vous a habitués à vous inscrire à une sortie et de partir tout à fait ailleurs pour trouver de la neige ou une météo plus clémente. Il est vrai que l'arrivée des euros a facilité la chose, car partir de la maison avec des lires pour aller à Ovronnaz ce n'était pas top. Pti clin d'œil à Charly. L'ambiance de travail de notre comité a toujours été bonne, ce qui nous a permis entre autre de trouver assez facilement de nouveaux membres lorsque l'un de nous voulait se retirer. Il y a aussi eu quelques fois des moments difficiles où j'ai dû prendre des décisions désagréables pour sanctionner un ou deux de nos jeunes membres. Ce fut assez rare mais groupé sur ces dernières années, force est de constater que les mentalités de nos jeunes changent.....

Je resterai à disposition du nouveau comité pour des renseignements qu'ils pourraient avoir besoin et continuerai à organiser la sortie des deux jours pour quelques temps. Cela me permettra de ne pas couper trop sec une activité qui me tient à cœur.

Je finirai donc en vous remerciant pour la confiance que vous m'avez témoignée ainsi qu'au comité en place et en vous demandant de reporter cette confiance sur le prochain comité qui saura continuer sur cette lancée que j'ai d'ailleurs suivie de mes prédécesseurs. Je remercie mes

collègues et amis du comité pour leur travail, ce fut une fois encore très agréable de travailler avec eux cette année.

Je terminerai en vous disant Merci à tous pour votre attention.

Marcel

7. Réélection ou remplacement du comité

Comme notre président l'a annoncé dans son rapport, ce dernier se retire du comité qui propose à l'assemblée la candidature de César Saudan en tant que membre. Aucune personne présente dans la salle ne se propose pour le poste. César est accepté à l'unanimité par l'assemblée présente. Le comité propose également d'élire Johann Delasoie comme nouveau président. L'assemblée accepte à nouveau à l'unanimité. Les autres membres, soit Bertrand Rouiller (vice-président), Sylvie Rossoz (caissière) et Valérie Moulin (secrétaire) se proposent pour un nouveau mandat de 2 ans. L'assemblée approuve également à l'unanimité.

8. Réélection ou remplacement des vérificateurs de comptes

Mr Pierre-Yves Guex et Mme Ariane Pont se représentent en tant que vérificateurs de comptes pour les 2 prochaines années. Ils sont remerciés par l'assemblée.

9. Programme de la saison 2015/2016

Pour ce qui est du programme, voici ce qui est proposé par le comité :

Samedi 12 décembre	Sortie juniors 1
Samedi 19 décembre	Sortie juniors 2 <i>Attention modification !</i>
Sa et di 9 et 10 janvier	Sortie deux jours
Dimanche 17 janvier	Sortie familiale 1
Samedi 23 janvier	Sortie juniors 3
Samedi 30 janvier	Sortie ado
Samedi 20 février	Sortie familiale 2
Samedi 27 février	Sortie juniors 4
Dimanche 6 mars	Sortie familiale 3
Samedi 12 et 2 avril	Concours interne et date réserve
Dimanche 20 mars	Sortie familiale 4
Vendredi 25 mars	Sortie raquette/peaux de phoque
Dimanche 21 août	Sortie d'été
Vendredi 4 novembre	Assemblée générale

Bertrand précise qu'une modification a eu lieu pour la sortie juniors du 19 décembre qui était initialement prévue le 20 décembre pour une sortie familiale. Le comité a pris cette décision car en décembre il y a généralement plus de fréquentation qu'aux mois de février et mars lors des sorties juniors.

Au sujet de la sortie 2 jours, le comité annonce que dès le 25 novembre 2015 les inscriptions seront ouvertes à tous. Y compris aux non membres et aux personnes habitant hors de la

commune de Martigny-Combe. Cette décision a été prise afin qu'il y ait suffisamment de personnes inscrites pour remplir le car et les chambres d'hôtel réservées.

Les lieux proposés pour les sorties familiales sont : Courmayeur, Argentière, Les Grand-Montets, Les Houches, Villars, Vercorin, Saas-fee. Les lieux seront choisis en cours de saison en fonction de l'enneigement dans chaque région.

Le comité précise également que, cette année, les inscriptions aux sorties familiales ne se feront pas toutes auprès du président mais chez des membres du comité différents. Les coordonnées de la personne concernée seront précisées sur chaque courrier.

10. Admissions/démissions

La parole est donnée à Valérie qui nous annonce que nous avons le plaisir d'accueillir dans notre société MORET Cédric, Murielle, Timéo et Alix, SAUDAN Loris, BERNARD Julio ainsi que MICHELLOD Leila, Luna et Laël.

Les démissionnaires pour cette année sont : BOVEY Alain, Marie-Noëlle, Benoît, Sébastien et Coralie, DUAY Audrey, MONNET Joséphine et Véronique, PETOUD Marie, GUEX Colin, Maël et Lisa, PIERROZ Muriel et Marina VOLLUZ, LATTION Jean-Claude et Claudine, SAUDAN Rosine ainsi que MATHEY Esmeralda, Nathan et Ophélie.

CUPELIN Samuel et ABDULKARIM Marie sont radiés pour non paiement des cotisations pour la deuxième année consécutive.

Il y a actuellement 212 membres au sein du club (-13 par rapport à 2014).

11. Divers

Le Président prend la parole afin de savoir si un membre souhaite prendre la parole :

Gilbert Rama précise que les statuts devraient être modifiés. Dans le point « les compétences de l'assemblée générale », il n'est pas précisé que cette dernière a pour rôle d'élire le président, le caissier et le secrétaire alors que, d'après certains membres présents, légalement elle a le devoir de le faire. Le comité va faire le nécessaire.

Gilbert Rama propose que Marcel soit accepté en tant que « Président d'honneur ». L'assemblée accepte cette proposition avec joie.

L'assemblée est levée à 20h14, avec les remerciements du Président et dans la joie de partager une brisolée chez Raph, dans la bonne humeur générale.

PV tenu et rédigé par Valérie Moulin